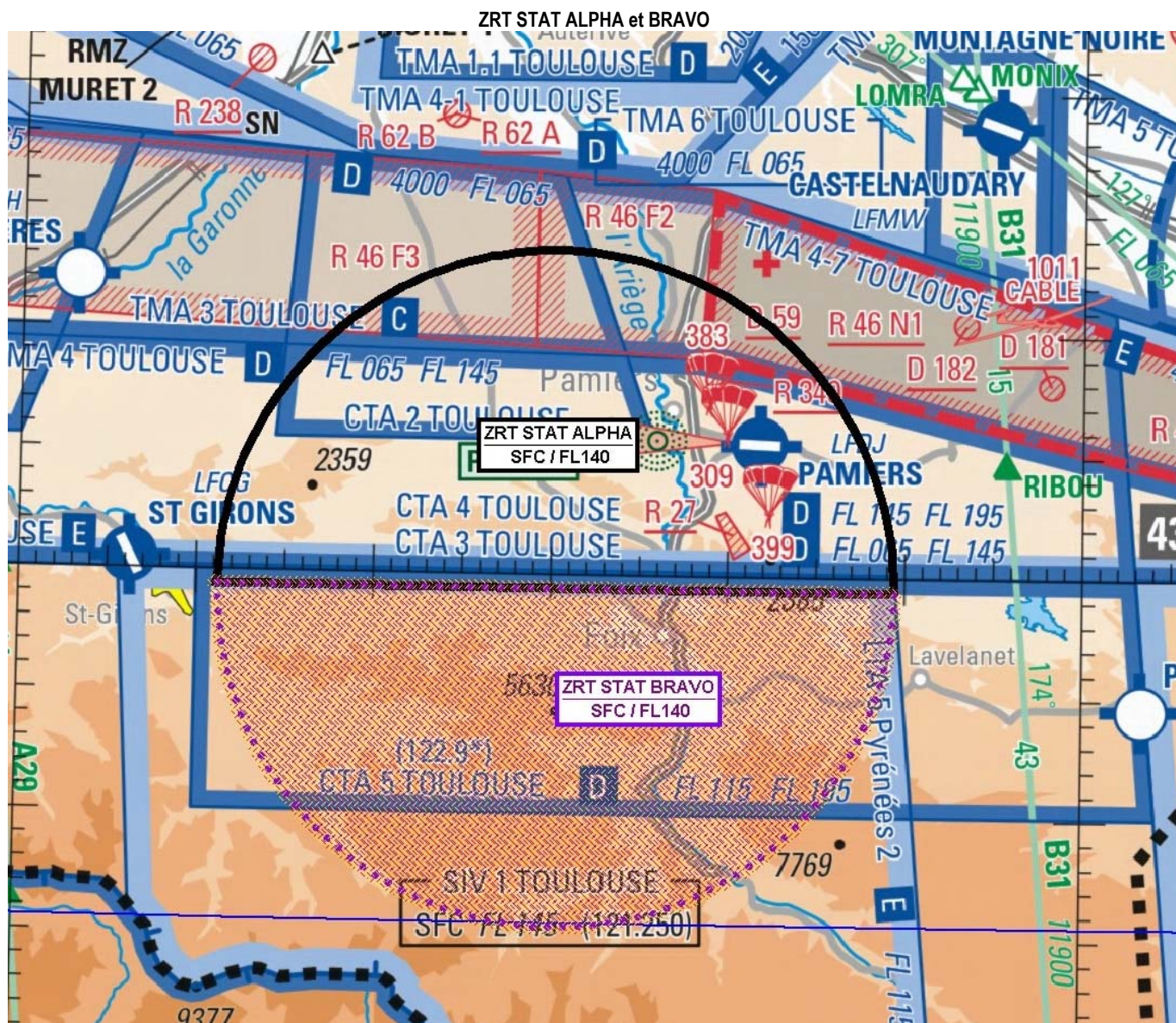


Objet : Création de 2 zones réglementées temporaires (ZRT) à PAMIERS pour de la dérive sous voile
En vigueur : Du 11 au 12 octobre 2023

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB - AD : Pamiers les Pujols LFDJ



Extrait carte 1/1 000 000 SIA - Édition 1 - 2023

ACTIVITÉ

Parachutage avec dérive sous voile.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT STAT ALPHA et BRAVO activables :

11 : 0700 – 1730 (4 créneaux de 15 min)
12 : 0700 – 1730 (4 créneaux de 15 min)

- Les ZRT pourront être activés individuellement ou ensemble, notamment en fonction des conditions météo.

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

TOULOUSE INFO : 121.250 MHz
 PAMIERS INFO : 118.175 MHz
 BORDEAUX CTL : fréquence de contrôle

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui se substituent aux portions d'espaces aériens avec lesquels elles interfèrent.

ORGANISME GESTIONNAIRE

DIREX (Directeur de l'exercice).

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

CAG / CAM, contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après notification auprès du directeur d'exercice.
- les aéronefs largueurs participant à l'activité

SERVICES RENDUS

CAM / CAG : Information de vol et alerte.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

ZRT STAT ALPHA

Limites latérales

42°59'25" N, 001°11'04" E
 arc horaire de 14nm de rayon centré sur 42°59'25" N, 001°30'17" E
 42°59'25" N, 001°49'23" E
 42°59'25" N, 001°11'04" E

Limites verticales

SFC / FL 140

ZRT STAT BRAVO

Limites latérales

42°59'25" N, 001°11'04" E
 arc anti-horaire de 14nm de rayon centré sur 42°59'25" N, 001°30'17" E
 42°59'25" N, 001°49'23" E
 42°59'25" N, 001°11'04" E

Limites verticales

SFC / FL 140

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

- Les zones LF-R 27 SAINT FELIX DE RIEUTORD, LF-R 46 N1, LF-R 46 F2 et LF-R 46 F3 ne seront pas activées durant les créneaux d'activation de la ZRT STAT ALPHA.
- **Toutes les activités aériennes sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.**

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'exercice :

Section Technique de l'Armée de Terre :
 Téléphone : 05 31 54 77 85.

COMALAT/ Section espaces aériens :
 Téléphone : 01 73 95 22 83 / 84.

Pendant l'activité :

Directeur d'exercice (DIREX) :
 Téléphone : 06 24 92 78 85.